

INVESTIGATION & SES MÉTHODES 1

Formateur	Horaire
M. Alain Harvey, Enquêteur spécialisé Durée du programme : 12 jours	Le cours sera offert dès : Dates à venir Horaire : à venir. Local : à venir.

Description du programme

Le programme « Investigation & ses méthodes » vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base et nécessaires afin d'effectuer et planifier une enquête, relative à un incident ou un événement particulier. À la suite du suivi des six modules de formations, l'étudiant sera en mesure d'expliquer et de comprendre le rôle, les fonctions et les lois régissant les paramètres de l'investigation, d'effectuer une entrevue, rédiger et colliger des informations pertinentes (préparation d'un dossier, carnet de notes, déclaration écrite, etc.) dans le but ultime de rédiger et compléter un rapport d'enquête.

ATTESTATION : Au terme de la formation complète, l'étudiant recevra une attestation du Centre Anjou.

Lois et règlements : 2 jours

Objectifs : Le cours « Lois et règlements » a pour objectifs de permettre à l'étudiant de comprendre, connaître et d'expliquer la « Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité » ainsi que les règlements relatifs à cette Loi à savoir; les pouvoirs légaux, ainsi que les limites du travail des agents d'investigations privés. Outre ce volet, l'étudiant sera en mesure de comprendre les « Garanties juridiques » de la « Charte canadienne des droits et libertés » concernant les individus arrêtés ou interrogés, ainsi que de connaître les articles du Code criminel se rattachant au pouvoir d'arrestation, du recours à la force, la force excessive et de l'obligation de la personne qui opère une arrestation.

Public cible : Agents de sécurité et d'investigation, ou étudiant dans le domaine.

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Carnet de notes : 2 jours

Objectifs : Le cours « Carnet de notes » a pour objectifs de permettre à l'étudiant de concevoir et préparer un carnet de notes selon des règles d'éthiques, d'expliquer et comprendre « L'arrêt Stinchcombe » — Jurisprudence concernant la divulgation à la cour des notes prises lors d'une enquête ainsi que d'effectuer et colliger la rédaction d'informations dans un carnet de notes.

Public cible : Agents de sécurité, investigateurs, personnel des ressources humaines, étudiant dans le domaine, tous employés d'entreprises, agents d'assurances, pompiers, experts en sinistre ou toute personne ayant à colliger des renseignements dans le but de préparer un dossier.

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Entrevue d'enquête – niveau 1 : Durée 2 jours

Objectif : Le cours « Entrevue d'enquête – niveau 1 » a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'obtenir les connaissances de base nécessaires afin d'effectuer une entrevue. À la fin de cette formation, l'étudiant sera en mesure de :

- Comprendre et d'expliquer les objectifs d'une entrevue.
- Comprendre la différence entre entrevue et interrogatoire.
- Planifier une entrevue (Plan et ordre des témoins).
- L'art des questions (ouverte ou fermée).
- Préparer et disposer physiquement une salle d'entrevue.
- Accueillir et identifier un témoin. (Créer un climat de confiance)
- Le déroulement d'une entrevue (survole du cours d'entrevue – 2)

Public cible : Agents de sécurité, investigateurs, personnel des ressources humaines, étudiant dans le domaine, tous employés d'entreprises, agents d'assurances, pompiers, experts en sinistre ou toute personne ayant à rencontrer des témoins dans le but de préparer et présenter un dossier.

Préalable : Cours sur le Carnet de notes

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Entrevue d'enquête — 2 : Durée 2 jours

Objectif : Le cours « Entrevue d'enquête – Niveau 2 » a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'obtenir les connaissances de base afin d'effectuer une entrevue d'enquête. À la fin de cette formation, l'étudiant sera en mesure de :

- Débuter une entrevue (mise en contexte et version pure)
- Déterminer et comprendre le type de témoin.
- Effectuer une rétroaction de l'entrevue.
 - changement de perspectives
 - l'utilisation de la ligne de temps (time Line)
- Clarifier certains faits
- Terminer l'entrevue et remercier un témoin

Public cible : Agents de sécurité, investigateurs, personnel des ressources humaines, étudiant dans le domaine, tous employés d'entreprises, agents d'assurances, pompiers, experts en sinistre ou toute personne ayant à rencontrer des témoins dans le but de préparer et présenter un dossier.

Préalable : Cours d'entrevue d'enquête 1

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Déclaration écrite/niveau de base : Durée 2 jours

Objectifs : Le cours « Déclaration écrite » a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'obtenir les connaissances de bases nécessaires afin de comprendre les règles régissant l'utilisation et la structure d'un formulaire de déclaration écrite. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de savoir :

- Qu'est-ce qu'une déclaration pure et volontaire.
- Comment offrir à un témoin de rédiger une déclaration écrite.
- Effectuer la révision d'une déclaration écrite en présence d'un témoin.
- Analyser et éclaircir des faits d'une déclaration écrite.

Public cible : Agents de sécurité, investigateurs, étudiant dans le domaine, tous employés d'entreprises, agents d'assurances, pompiers, experts en sinistre ou toute personne ayant à rencontrer des témoins dans le but de préparer et présenter un dossier.

Préalable : Entrevue d'enquête – Niveau 1 et 2

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Rédaction de rapport – 1 : Durée 2 jours

Objectifs : Le cours de « Rédaction de rapport » a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'obtenir les connaissances nécessaires afin de rédiger de façon complète et structurée un rapport d'incident ou d'événement. Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure d'effectuer et rédiger de façon méthodique et chronologique un rapport d'incident ou d'événement comprenant entre autres :

- Un sommaire, synopsis, mandat et brèves conclusions de son enquête
- Identifier adéquatement les principales personnes impliquées dans un rapport
- Effectuer un bref résumé d'enquête
- D'effectuer de façon explicite une description des lieux ou d'objets faisant partie d'une enquête
- Évaluer et annexer des documents d'enquête — autres rapports, photos, déclarations, etc.
- Expliquer et rédiger les points les plus importants d'une enquête
- Expliquer de façon chronologique la démarche de l'enquête
- Effectuer et rédiger une conclusion d'enquête
- Présenter, soutenir et expliquer ces opinions — (selon le mandat)
- Terminer un rapport

Public cible : Agents de sécurité, investigateurs, étudiant dans le domaine, tous employés d'entreprises, agents d'assurances, pompiers, experts en sinistre ou toute personne ayant à rencontrer des témoins dans le but de préparer et présenter un dossier.

Attestation : Au terme de ce module, l'étudiant se verra décerner une attestation du Centre Anjou.

Évaluation des apprentissages

Des évaluations formatives seront pratiquées tout au long des sessions afin de favoriser et de soutenir les apprentissages de l'élève en effectuant des rétroactions qui lui permettront de constater son niveau d'apprentissage et d'identifier les objectifs atteints dans le but de combler, à temps, et si nécessaire, ses lacunes. Ces évaluations seront effectuées sous forme de questions réponses verbales (interactions entre l'enseignant et les étudiants) en classe ainsi que par des mises en situation et/ou travaux pratiques en classe.

Des évaluations sommatives seront effectuées à la fin de chacune des sessions afin d'attester le degré d'atteinte des objectifs d'apprentissage du cours en allouant une note à l'étudiant. Ces évaluations seront faites sous forme d'examens d'évaluations pratiques et/ou écrites.

Stratégie pédagogique

- Exposés magistraux
- Utilisation de Power Point & de Vidéo
- Lectures et discussions en classe
- Travaux pratiques & examens écrits

Frais d'inscription

Pour chaque module d'une durée de deux jours (16 heures), des frais de 100.00\$ seront exigés.

Information

Pour obtenir de l'information veuillez communiquer avec Yves Gagné, Consultant au Centre de services aux entreprises Pointe-de-l'île au 514-352-7645.